

# PARIS GOUTTE d'OR

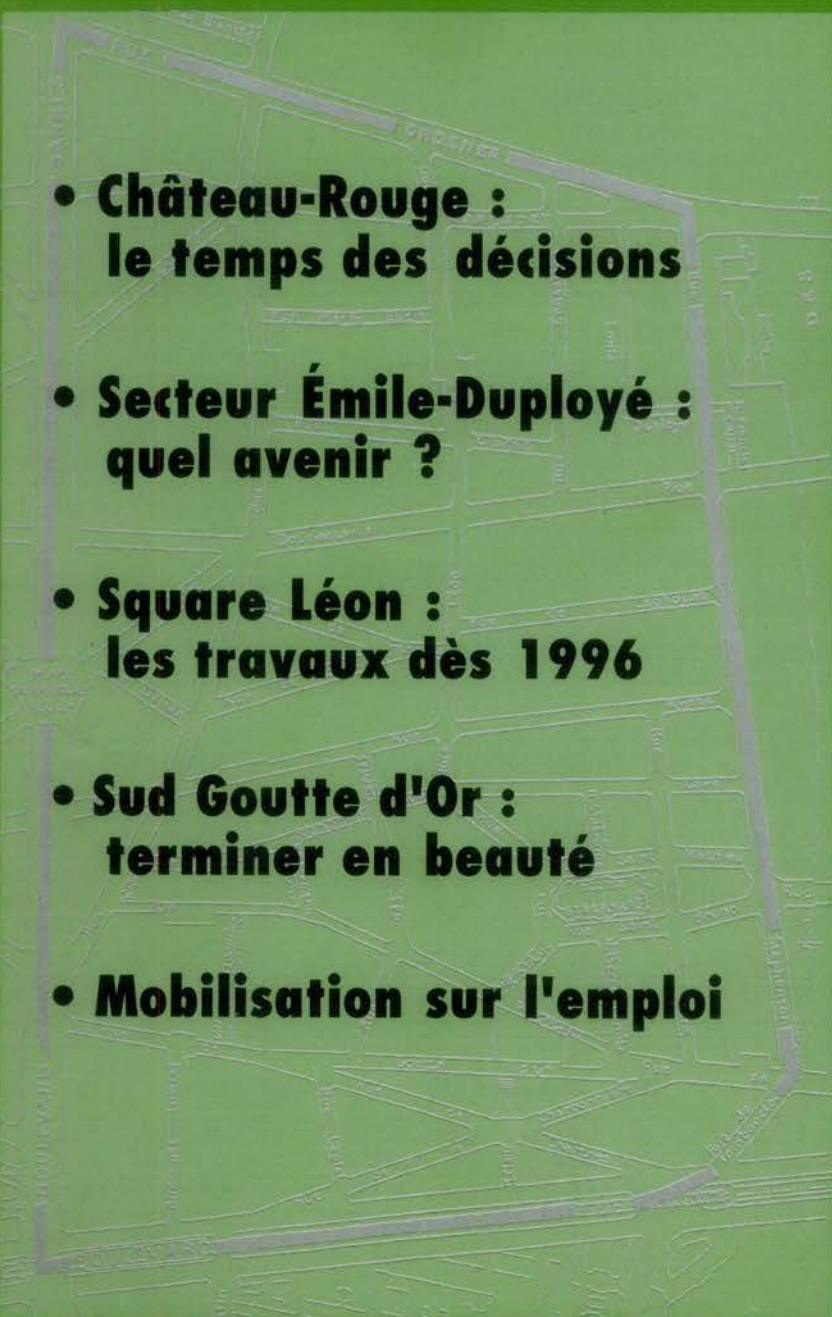


LE JOURNAL DU QUARTIER

N° 36 - Avril 1996 - Trimestriel - Journal publié par l'Association "Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

## Politique de la Ville à la Goutte d'Or : C'est (re)parti sur tout le quartier !

le périmètre • les responsables • les projets • les moyens

- 
- **Château-Rouge :**  
le temps des décisions
  - **Secteur Émile-Duployé :**  
quel avenir ?
  - **Square Léon :**  
les travaux dès 1996
  - **Sud Goutte d'Or :**  
terminer en beauté
  - **Mobilisation sur l'emploi**

- **Rue des Gardes :**  
une bonne solution  
de justesse



- **51 Goutte d'Or :**  
un projet qui  
pose problème

- **Le Baron  
Haussmann  
et la  
Goutte d'Or**



**et toute l'info  
du quartier !**

## C'EST LE PRINTEMPS : BONJOUR LE CONTRAT DE VILLE !

Le printemps est arrivé : c'est un fait que tout le monde peut constater. Mais en est-il de même pour les dossiers importants de notre quartier et notamment pour la procédure de contrat de ville signée il y a un an et qui n'avait toujours pas été lancée ?

Certes, peu d'observateurs avaient prévu que la quasi-totalité des arrondissements concernés par cette procédure (10ème, 11ème, 18ème, 19ème et 20ème) passeraient à gauche. Il semble qu'il ait fallu tout ce temps pour que la Mairie de Paris retrouve ses marques et mette en œuvre un dispositif qui n'avait pas été signé avec cette configuration politique locale.

Ce temps d'hibernation semble fini : les grandes lignes du dispositif sont maintenant connues et les hommes (ou femmes) sont nommés, chacun à son poste (politique, administratif, technique, etc...).

On en trouvera la présentation dans le dossier de 5 pages que ce numéro consacre au Contrat de Ville.

La nomination - attendue depuis longtemps - d'un Président de la Commission Locale de Concertation Goutte d'Or (en la personne d'Anne-Marie Couderc) va peut-être permettre de relancer tous les dossiers qui restaient bloqués, ne serait-ce que la fin de l'étude-concertation menée par la SEMAVIP sur le secteur "Château-Rouge" ou les projets d'aménagement du plan de circulation et de l'espace public.

<b>S</b>	• ÉDITO	p. 2
	• Espace public :	
	<i>Rue des Gardes : bonne solution de justesse</i>	p. 3
<b>O</b>	• Architecture :	
	<i>51 Goutte d'Or : un projet qui pose problème</i>	p. 4
	• Rénovation :	
	<i>État d'avancement des chantiers</i>	p. 6
<b>M</b>	• Ré-aménagement :	
	<i>Square Léon : les décisions...</i>	p. 8
<b>M</b>	• Politique de la Ville :	
	<i>Contrat de Ville : ça démarre enfin !</i>	p. 9
	<i>Organigramme du Contrat de Ville</i>	p. 10
	<i>Périmètre Goutte d'Or et projets en cours</i>	p. 12
<b>A</b>	• Emploi :	
	<i>Des projets pour le 18ème</i>	p. 14
<b>I</b>	• Presse :	
	<i>Les petites phrases qui font mal</i>	p. 16
	• Vie du quartier :	
	<i>Trois rendez-vous d'ici l'été</i>	p. 17
<b>R</b>	• Hier... et aujourd'hui :	
	<i>Georges Haussmann, Préfet de la Seine, et la Goutte d'Or</i>	p. 18
<b>E</b>	• ÉCHOS	p. 20

Certes, au niveau parisien, tout n'avait pas été gelé : Françoise de Panafieu a pris à bras le corps le réaménagement du Square Léon, le Directeur de l'Action Sociale (DASES) a continué ses concertations sur le Centre de Santé, les relations avec la Direction Générale de l'OPAC se sont poursuivies normalement... mais sur tant d'autres domaines, on sentait qu'aucune décision ne serait prise tant que...

Bref, on va pouvoir enfin passer à la vitesse supérieure et il y a du pain sur la planche, comme le montre le tableau récapitulatif (pp. 12 et 13).

Les conditions sont maintenant réunies, non seulement du fait que tous les postes sont (bien) pourvus, mais aussi parce qu'enfin un véritable périmètre d'action cohérent a été délimité : l'ensemble du quartier compris entre le Bd de la Chapelle et la rue Ordener (et Barbès/Stephenson).

Finis les secteurs tracés de façon parfois inexplicable, qui se recoupaient, ou au contraire excluaient des zones pour des raisons incompréhensibles au citoyen normal (et même, bien souvent, au responsable averti). Maintenant, le Contrat de Ville englobe dans son périmètre tous les petits découpages effectués précédemment (OPAH, rénovation, zone de préemption, secteur d'étude et de concertation, etc...) : on devrait tous y gagner en cohérence et en efficacité !

Le printemps est arrivé : chacun est à son poste (Mairie de Paris, Mairie du 18ème, Préfecture, associations,...). Espérons que les fruits qui pourront bientôt germer de ce travail en concertation seront à la hauteur des espérances des habitants.

C'est là le défi à relever !

### POUR ÊTRE RÉGULIÈREMENT INFORMÉ ABONNEZ-VOUS !

En plus du trimestriel "Paris-Goutte d'Or",  
vous recevrez chaque mois "La Lettre de PGO" :  
4 pages de nouvelles fraîches !

**Bulletin d'abonnement page 23**

#### PARIS-GOUTTE D'OR n° 36

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS  
Directeur de la Publication : Michel Neyreneuf  
N° de Com. Paritaire : 66 173 - Dépôt légal : Avril 1996  
Imprimerie ID Graphique (Paris 18ème)

# Rue des Gardes : une bonne solution obtenue de justesse !

*Dans notre dernier numéro, nous posons la question de l'aménagement de la portion neuve de la rue des Gardes. Histoire de l'évolution d'un projet avant une procacine réouverture...*

Dès la sortie du numéro 35 de "Paris-Goutte d'Or", et la parution de l'article "Espace public : deux poids, deux mesures ?", les Services de la Voirie nous contactaient pour parler de l'aménagement de la portion de la rue des Gardes comprise entre la rue Polonceau et la rue de la Goutte d'Or et des aménagements de voirie à prévoir sur tout le périmètre du quartier.

Nous apprenons alors que le projet prévoit de mettre cette portion de rue en double sens, avec stationnement uni ou bilatéral.

De notre côté, c'est la consternation : est-ce ainsi que l'on va marquer la volonté d'aménager le secteur selon les principes du "quartier tranquille" ? Cette portion de la rue des Gardes est un axe piétonnier nord-sud important (on s'en rend compte actuellement qu'elle est fermée), à proximité directe de plusieurs écoles et du square.

Une réunion de concertation est organisée par la Voirie, où l'on nous explique que c'est la Préfecture de Police, responsable du plan de circulation, qui exige cette mise à double sens.

Nous insistons pour que l'on reconsidère cette position, que l'on maintienne un sens unique (sud-nord), avec un stationnement unilatéral et un trottoir élargi planté. Différents arguments techniques nous sont opposés, d'où il ressort que rien de tout cela n'est possible.

Un contact téléphonique est cependant pris avec ce Monsieur "Plan de Circulation" de la Préfecture de Police. Et là, on constate que les principes d'aménagement "quartier tranquille" ne sont pas du tout pris en compte, et que la priorité est donnée aux facilités de circulation interne des voitures. Pourtant, le Maire de Paris vient de réaffirmer à plusieurs reprises sa volonté de revoir l'aménagement de l'espace public dans le sens que nous souhaitons (plus de place aux piétons, plus de sécurité, zone 30, etc...), et que c'est la même position qui a été adoptée par la municipalité du 18ème dans son mémorandum. Tout ceci est explicité ainsi qu'une présentation de l'environnement de cette rue et de son rôle essentiel pour les piétons.

Finalement, le Monsieur "Plan de Circulation" de la Préfecture de Police décide de se rendre sur place, et là, il nous rappelle pour nous dire qu'il a été convaincu par nos arguments.

Résultats : cette portion de la rue des Gardes sera à sens unique, avec un trottoir planté de 5 m de large et un autre trottoir plus petit. De plus, le stationnement sera unilatéral.

Encore un dossier résolu en catastrophe, alors que voilà plus d'un an que l'étude de ce problème a commencé.

La Voirie proposait d'organiser une réunion de discussion sur le futur plan de circulation en février, réunion qui n'est toujours pas convoquée ! On nous a aussi assurés qu'un ingénieur allait consacrer une bonne partie de son temps sur les propositions concernant l'aménagement du quartier... Une bonne chose : encore faudrait-il que l'on avance et que les délais fixés soient tenus.

Espérons que la nomination d'un Président à la tête de la Commission Locale de Concertation Goutte d'Or du Contrat de Ville permettra d'organiser rapidement les modalités de la concertation sur ce dossier essentiel, sur lequel on a trop tardé !

*L'aménagement en cours de la rue des Gardes : à droite, le trottoir de 5 m qui sera planté.*



# 51 Goutte d'Or : un projet qui pose problème

*La concertation  
commencée sur ce projet  
devra se prolonger vu  
les problèmes  
rencontrés...  
En voici la présentation  
et l'analyse...*

Le 29 février dernier, l'OPAC présentait le projet de construction des immeubles à construire sur les parcelles du 51 rue de la Goutte d'Or et du 104 et 106 Bd de la Chapelle. Il s'agit d'un travail réalisé par le cabinet SEPPRA (A. et J. Fourquier et J. Filhol, architectes), consistant en la création sur la parcelle du 51 Goutte d'Or d'une école de 8 classes et de 11 logements PLA (un immeuble de R+6 sous combles) et de 28 logements sur la parcelle 104-106 Bd de la Chapelle, le tout recouvrant un parking souterrain de 270 places sur 6 niveaux, dont l'entrée se ferait Bd de la Chapelle et la sortie rue de la Goutte d'Or. En tout donc 39 logements (8 studios, 3 F2, 8 F3, 18 F4 et 2 F5).

A noter une première : l'Architecte des Bâtiments de France a imposé à l'OPAC soit de garder la façade actuelle du 51 Goutte d'Or, soit de la reconstruire à l'identique.

Rappelons que l'école n'était pas prévue en début d'opération. Ce n'est que quand les besoins ont été criants que la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) de la Ville s'est adressée à l'OPAC pour trouver une parcelle, et c'était la seule où un projet pouvait voir le jour.

Au cours de cette réunion, trois types de problèmes ont été soulevés.

## Le Parking

Rappelons tout d'abord que ce parking souterrain de 270 places remplacera l'ancien parking de la Goutte d'Or qui pouvait contenir près de 200 véhicules, et que d'autre part, les règles d'urbanisme obligent tout constructeur à créer une place de parking par logement neuf. Comme certaines petites parcelles reconstruites sont trop petites pour construire des parkings (35, 40 et 52 Goutte d'Or par exemple), l'OPAC compense en créant plusieurs grands parkings, dont celui-ci.

Mais, l'environnement de la rue de la Goutte d'Or a été modifié, notamment depuis l'ouverture de l'Hôtel de Police. La rue est très souvent embouteillée. Est-il judicieux de rajouter potentiellement dans cette rue 270 véhicules ? N'est-ce pas aberrant, de plus, de placer la sortie d'un tel parking à quelques mètres de l'entrée d'une école, sans parler de la maternelle à proximité ? De plus, qui acceptera de mettre sa voiture au 6ème niveau du parking (même s'il est gardé) ?

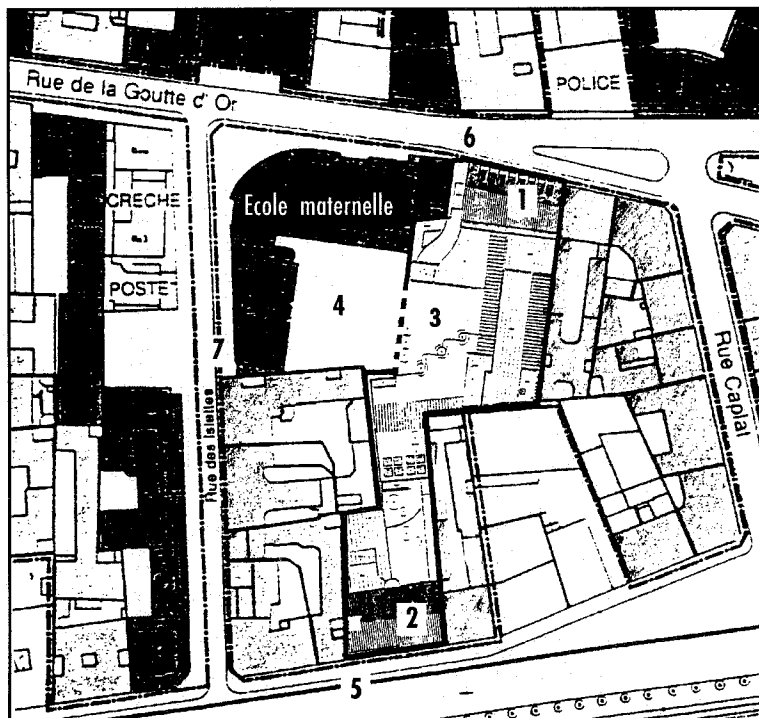
Bref, il nous paraît important de modifier ce projet. Une solution plus satisfaisante serait de faire communiquer ce parking avec celui qui existe sous l'école maternelle, avec sa sortie rue des Islettes (en inversant le sens de cette rue). Avantages : cette rue est peu utilisée actuellement, la voirie a été refaite et la sortie du parking est relativement éloignée des écoles.

D'autres problèmes ont été soulevés, concernant notamment les nuisances sonores occasionnées par les entrées et sorties des véhicules, ainsi que le traitement des émanations polluantes des gaz des voitures. Des précisions ont été demandées à l'OPAC sur ces différents points au cours de cette réunion.

Ce qui est sûr, c'est que les riverains ne peuvent accepter de voir encore cette partie de la rue sacrifiée au tout automobile !

## L'école

La première ambiguïté, c'est la commande de la DASCO : une école polyvalente (maternelle et élémentaire). Il serait beaucoup plus simple, comme le souhaite d'ailleurs la municipalité du 18ème, de définir de façon plus précise le statut futur de cette école. Ainsi serait-il peut-être possible de faire une véritable école élémentaire de 10 classes, ce qui correspond aux structures scolaires



- (1) Ecole "polyvalente" de 8 classes et 11 logements PLA (R + 6 sous combles) au 51 Goutte d'Or
- (2) Immeuble de 28 logements PLA au 104/106 Chapelle
- (3) Future cour de la nouvelle école
- (4) Cour actuelle de l'école maternelle
- (5) Entrée du parking de 270 places (106 Chapelle)
- (6) Sortie du Parking (51 Goutte d'Or)
- (7) Actuelle sortie du parking existant sous la maternelle

actuelles (2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 2 CM1 et 2 CM2).

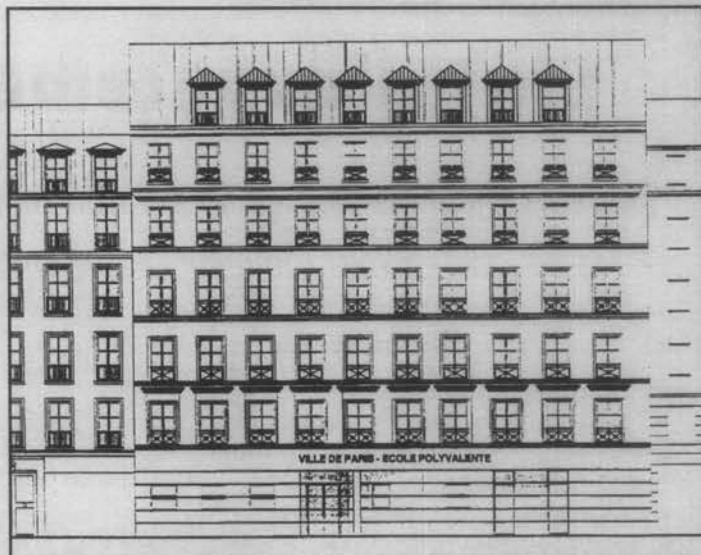
De plus, un autre problème a été soulevé concernant la cour qui est prévue dans le prolongement de celle de l'école maternelle actuelle. Or, cette cour ne pose actuellement aucun problème au voisinage. Qu'en sera-t-il si l'on ajoute les élèves de la nouvelle école (même si les cours sont séparées par une grille) ? Monsieur Thurnauer, l'architecte responsable de l'ensemble de l'opération, a proposé qu'un appel soit fait pour réaliser une séparation astucieuse de ces deux cours, permettant d'amoindrir les nuisances sonores, et laissant à chaque espace son indépendance totale.

### **La surélévation du 51 Goutte d'Or**

Au fur et à mesure de la discussion, on a découvert que si la façade du 51 Goutte d'Or serait reconstruite dans un style identique à la façade actuelle, elle la dépassera en hauteur d'un demi-niveau : en effet, du fait de l'école située au rez-de-chaussée, ce niveau sera plus haut que la normale, ce qui se répercute sur l'ensemble de l'immeuble.

Cette surélévation (qui permettra d'avoir un F5 et un studio) portera préjudice essentiellement aux personnes habitant dans les derniers étages de l'immeuble qui fait face (36-38 Goutte d'Or). On se retrouve devant le conflit traditionnel entre intérêt privé et intérêt public. En effet, on sait combien de familles très mal logées sont en attente de grands logements !

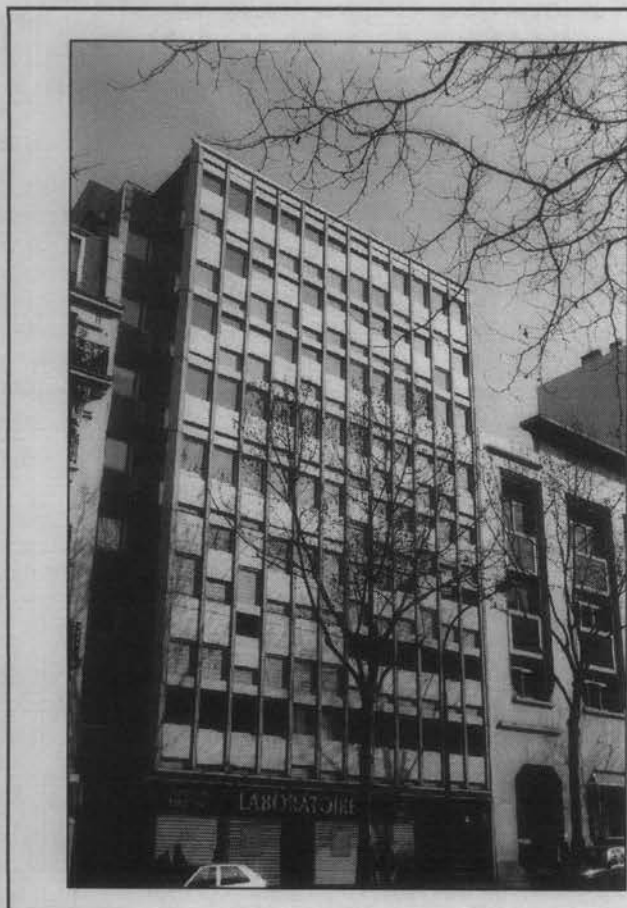
L'OPAC assure que les maquettes présentées ne permettraient pas de se rendre vraiment compte de la situation future. Aussi, il semblerait utile de reprendre la discussion sur ce point pour voir dans quelles conditions une solution de compromis pourrait satisfaire tout le monde.



Le projet de façade "à l'identique" du 51 Goutte d'Or avec le dernier niveau "sous combles" qui dépasse les immeubles voisins.

En résumé, vu tous les points qui posent problème, il est urgent de continuer la concertation, d'imaginer des solutions alternatives afin que la rénovation de cette partie du quartier ne se fasse pas au détriment des riverains, ni des enfants scolarisés.

N.B. : Certains habitants ont pris d'ailleurs l'initiative de lancer une pétition où l'on retrouve un certain nombre des remarques faites ici.



### **HUMEUR :**

#### **Livraison Bd Barbès d'un prototype non-identifié...**

*C'est au 72 Boulevard Barbès, à la place des anciens Etablissements Guillou (bois, menuiserie) que la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) a construit cet immeuble de logements intermédiaires (P.L.I.) à l'esthétique plus que douteuse !*

*Il serait intéressant de pouvoir rencontrer l'architecte d'un tel bâtiment : il nous expliquerait certainement ce qu'il a voulu exprimer par ce "geste artistique".*

*Au fait, une cage à lapins, même si elle est "intermédiaire" et moderne, ne reste-t-elle pas toujours une cage à lapins ?*

# État d'avancement des chantiers

*Plusieurs chantiers sont en voie d'achèvement, d'autres sont sur le point de démarrer. Voici comment se présente la situation en mars 1996.*

## Démolitions

• La démolition des immeubles situés 82, Bd de la Chapelle, et 21 à 25 rue de la Charbonnière, destinée à permettre l'édification du futur centre culturel de la rue Fleury ainsi que d'un immeuble d'habitation, a été retardée pour des raisons administratives ; elle devrait toutefois être entreprise au cours du prochain trimestre. Par contre, le 13 rue de Chartres a été démoli, permettant la construction de la future bibliothèque.



13 rue de Chartres après démolition

• L'immeuble 10, rue Richomme est rasé ; pour des raisons de sécurité, la démolition du 8, qui est entièrement vide, n'interviendra que lorsque les derniers occupants des immeubles situés au 2, 4 et 6 de la même rue, et dont le gros-œuvre est en très mauvais état, auront quitté les lieux.

• Les immeubles 15, rue des Gardes et 24 à 30 rue Polonceau ont été rasés, le 17, rue des Gardes est à moitié démoli ; sur l'ensemble de cette parcelle, la construction de bâtiments de 5 étages comprenant 25 logements devrait être entreprise dans le courant de l'été.



L'angle Gardes/Polonceau après démolition



La grue à l'œuvre à l'angle Polonceau/Poissonniers

• Les immeubles situés 6 et 8, rue des Poissonniers et 55/57, rue Polonceau ont été rasés ; la démolition de l'immeuble sur cour du 4, rue des Poissonniers va être bientôt entreprise ; sur les terrains ainsi libérés, un bâtiment provisoire sera prochainement construit pour abriter la mosquée dont les locaux actuels du 53, rue Polonceau doivent être rapidement fermés, à la demande de la Préfecture de Police, pour des raisons de sécurité ; la mosquée sera ultérieurement réinstallée, à titre définitif, dans l'immeuble qui sera construit 94 à 98, Bd de la Chapelle.

• La démolition du 8, rue de Chartres va démarrer prochainement car le permis de démolir vient d'être accordé ; un immeuble comprenant neuf logements ainsi que des locaux commerciaux sera ensuite construit à cet emplacement.

• La démolition de l'immeuble situé 7, rue de Chartres et 66, Bd de la Chapelle va être également entreprise dans les plus brefs délais et elle sera suivie de la construction, à cet emplacement, d'un immeuble de 45 studettes.

• Il convient enfin de signaler que l'immeuble 29, rue Poulet, situé dans le secteur Château-Rouge a été récemment démoli ; la Ville envisagerait d'édifier, à cet emplacement, une résidence pour étudiants.

## Constructions

- 44 à 48, rue de la Goutte d'Or : les travaux sont arrêtés depuis plus de trois mois, en raison de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise de gros-oeuvre ; il semble toutefois que les travaux puissent reprendre prochainement car une nouvelle entreprise a été désignée.

- 40, rue de la Goutte d'Or : le chantier est pratiquement terminé et les 14 logements devraient être livrés au cours des prochaines semaines.



Le 40 Goutte d'Or vu de la Villa Poissonnière.

Le mur longeant le passage a été abaissé, donnant une belle luminosité.

- La construction du groupe d'immeubles situés entre les rues de la Goutte d'Or, des Gardes (coté impair) et Polonceau touche à sa fin et les 94 appartements devraient être livrés d'ici la fin du mois d'avril.

- Les travaux de gros-oeuvre du groupe d'immeubles bordés par la rue de la Goutte d'Or et le côté pair de la rue des Gardes sont achevés depuis la fin janvier et les 49 appartements devraient être livrés dans le courant de l'été.

- Les travaux de gros-oeuvre de l'immeuble construit par l'OPAC à l'angle de la rue Marcadet et de la rue des Poissonniers (secteur Château-Rouge) sont en voie d'achèvement et les 82 logements intermédiaires (P.L.I.) devraient être livrés vers la fin de l'année.

## Aménagements

- La rue Polonceau vient enfin d'être réouverte à la circulation ; après achèvement des travaux d'amélioration du réseau d'égouts et de consolidation du sous-sol.



Les immeubles P.L.I. de l'OPAC à l'angle Poissonniers/Marcadet

- Dans le cadre de la rénovation de la station de métro Barbès-Rochechouart, un nouvel escalier mécanique a été mis en service à la fin du mois d'octobre : cet appareil, qui permet notamment de débouteiller les couloirs de circulation, relie directement le quai de la ligne 4 (direction Porte de Clignancourt) au terre-plein central situé au rez-de-chaussée de la station.

## Constructions scolaires

- Le nouveau bâtiment construit au 7, rue Richomme, est en cours de finition et sera mis à la disposition de l'école primaire à l'occasion de la rentrée scolaire du mois de septembre.

- Dans le cadre de l'extension du groupe scolaire Pierre Budin, les travaux de construction d'un nouveau bâtiment se poursuivent 18, rue d'Oran.

Jehan MIGNOT

- Le square Saint-Bernard est en cours de rénovation et devrait de nouveau être ouvert au public dans le courant du deuxième trimestre.



Le square Saint-Bernard en cours de réaménagement

# Square Léon : les décisions...

*Après plusieurs mois de longues discussions, le temps des décisions est arrivé. La concertation menée a abouti à un projet dont voici les grandes lignes...*

Ce 29 février, au début de l'après-midi, grand branle-bas de combat à la Salle Saint-Bruno. Le ban et l'arrière ban associatif et administratif est au rendez-vous, convoqué par Françoise de Panafieu, adjoint au Maire de Paris chargé des Parcs et Jardins. Ils sont venus, ils sont tous là : l'enjeu est de taille... Quel réaménagement va connaître le Square Léon ?

## Des préoccupations multiples

Cela fait près de 3 mois qu'on en parle, dans des réunions, dans les escaliers des immeubles, dans le square, et chacun a eu l'occasion de recueillir nombre d'avis et d'opinions, et ainsi de bâtir une position à défendre : d'accord ou pas pour fermer le square, et sur quelle emprise ?

Du côté des services de la Ville, on a compté et recompté, et on ne tient pas à "se planter" car le projet envisagé coûte cher ! Cela, c'est surtout la préoccupation des Parcs et Jardins.

Mais d'autres directions sont représentées : notamment la Direction de la Jeunesse et des Sports et la Délégation Générale à la Prévention et à la Protection. Dans ces services, on a reçu des projets associatifs... mais qu'en penser ? Les associations, c'est bien connu, sont facilement inflationnistes et voudraient toujours avoir plus d'argent. Pourtant, dans la tête de tous, il est clair que ce n'est pas un simple réaménagement qui permettra de résoudre les problèmes posés par ce lieu central, où se cristallisent de nombreux problèmes du quartier.

Il y a même les représentants - au plus haut niveau - des services de Police de l'arrondissement.

## Un débat passionné

La réunion démarre, menée avec entrain par Françoise de Panafieu à laquelle s'est joint Daniel Vaillant, le maire du 18ème.

Le débat est passionné : une association récente est venue en nombre, et chacun de ses membres reprend à plusieurs reprises le même thème : "Il faut tout fermer, que les habitants puissent dormir...". L'un des rares jeunes présents s'énerve : "Ça ne sert à rien : mettez des barbelés pendant que vous y êtes...".

Mais, au fur et à mesure de l'avancée du débat - qui durera près de 3 heures - une certaine majorité se dégage sur des positions médianes, permettant à chacun de retrouver en partie ce qu'il pensait être utile pour le quartier, ou du moins pour la partie du quartier pour laquelle il s'exprime.

## Pas de réaménagement...

Le temps ayant manqué pour conclure comme il convenait une telle réunion (la Salle devant être libérée pour laisser place à une autre réservation), les décisions finales n'ont pas toutes été clairement listées. Cependant, d'ores et déjà, les points suivants semblent acquis :

- le Square Léon sera fermé comme tous les autres squares parisiens, aux mêmes horaires (17 h 30 l'hiver et 22 h l'été), et ce, sur toute son emprise.

- la placette où se trouve la fontaine (face à la rue Léon) sera incluse dans l'emprise, et la fontaine sera supprimée. Par contre, le terrain de boule (situé le long de la rue Polonceau) restera à l'extérieur des barrières.

- les terrains de jeux de ballons seront gérés de façon indépendante, avec une fermeture plus tardive en hiver que celle du Square proprement dit (vers 19 h par exemple). De plus, ils seront réaménagés avec des matériaux moins bruyants.

- l'espace des tout-petits sera entièrement rénové. A proximité sera créé un espace de jardinage où différentes animations seront organisées par "Paris-Nature" en direction des enfants, afin de les initier au monde végétal.

- le mur d'escalade sera maintenu, et un projet de décoration proposé par une association est à l'étude.

- les grilles seront dissuasives, quoique esthétiques (dans la tradition parisienne) et non dangereuses.

- les cours des immeubles riverains (de la rue Saint-Luc) seront mieux protégés.

## ... sans projets associatifs

- enfin, il a été clairement affirmé par Françoise de Panafieu qu'il n'y aurait pas de réaménagement utile sans mise en œuvre de projets d'animation, comme ceux proposés par différentes associations. Ce point devrait être repris rapidement avec les administrations concernées.

Les travaux devraient commencer avant l'été et ont été inscrits comme l'une des actions d'aménagement 1996-97 prévues pour le quartier dans le cadre du Contrat de Ville, et ce pour un montant d'environ 2 Millions de Francs.



# Contrat de Ville : ça démarre enfin !

*Un an après sa signature entre la Ville et l'Etat, le dispositif du contrat de ville se met enfin peu à peu en place sur Paris.*

*On en connaît maintenant l'organigramme ainsi que les premiers objectifs retenus.*

## Des structures très centralisées

Au niveau parisien, un Comité de Pilotage co-présidé par le Maire de Paris et le Préfet de Région supervisera l'ensemble des sites et veillera à l'application des orientations définies dans le Contrat de Ville. C'est la véritable instance décisionnelle. Les maires des arrondissements concernés en sont finalement membres de droit (ce qui n'avait pas été prévu ainsi au départ).

En parallèle, sont créés 7 groupes thématiques, co-présidés par des représentants des administrations de la Ville ou de l'Etat : c'est l'instance administrative où ne sont pas représentées les associations, ce qui est surprenant !

Enfin, on trouve l'instance locale que constitue la Commission Locale de Concertation (nouveau nouveau donné à l'ancienne C.L.I. - Commission Locale Interpartenaires). C'est - semble-t-il - la seule instance à laquelle les associations peuvent être invitées. Le choix de ce mot (invité), ainsi que l'abandon du terme "partenaire" utilisé précédemment ne nous satisfont guère : les associations auront à y prendre toute leur place. On sait qu'à la Goutte d'Or, elles ont été jusqu'à présent l'un des principaux moteurs de la politique mise en œuvre ces dernières années.

L'ensemble du dispositif sera suivi et coordonné par deux Missions Ville, l'une à la Préfecture, l'autre au Secrétariat Général de l'Hôtel de Ville.

(Cf. organigramme détaillé pages 10 et 11).

## Un périmètre étendu pour la Goutte d'Or

En ce qui concerne notre quartier, le périmètre d'intervention est enfin défini et recouvre l'ensemble du quadrilatère compris entre le Bd de la Chapelle et la rue Ordener d'une part et le Bd Barbès et la rue Stephenson de l'autre. Saluons cette décision attendue depuis longtemps. En effet, auparavant, dans l'ancienne procédure de Développement Social du Quartier, le périmètre n'avait jamais été défini de façon aussi claire. Certains en restaient au périmètre de rénovation du Sud, d'autres allaient jusqu'à la rue Doudeauville, et d'autres jusqu'à la rue Ordener. Signalons cependant que ce flou n'a jamais empêché de traiter de certains dossiers, tels le secteur "Château-Rouge" ou bien la rue Emile-Duployé. Mais, au moins, maintenant, les choses seront claires pour tous.

Ajoutons que le choix de ce périmètre nous agrée d'autant plus qu'il recouvre exactement celui du secteur d'intervention de notre association, tel qu'il est précisé dans nos statuts. D'ailleurs, les enjeux fondamentaux tournent maintenant autour de l'aménagement du secteur dit "Château-Rouge" et du devenir des parcelles préemptées de la rue Emile-Duployé : en effet, si tout n'est pas terminé dans le secteur sud de rénovation, on peut cependant

constater que l'opération entre dans sa phase finale et que la plupart des grandes options ont déjà été prises.

## Des nominations enfin connues

L'adjoint au Maire de Paris qui co-présidera (avec le Préfet de Paris) la Commission Locale de Concertation Goutte d'Or vient d'être nommé : il s'agit d'Anne-Marie Couderc, deuxième adjoint au Maire de Paris (qui est aussi par ailleurs ministre chargé de l'emploi et élue du 13ème). Elle sera assistée par un Conseiller de Paris Délégué en la personne de Vincent Reina, actuel 1er adjoint au Maire du 9ème.

Le chef de projet a, lui aussi, été désigné. Il s'agit d'Eric Taton, qui travaillait jusqu'à présent à la circonscription nord de la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris. Il aura en charge non seulement la Goutte d'Or, mais aussi les secteurs Porte de Clichy/Saint-Ouen et Porte de Clignancourt/Montmartre. Il sera rattaché administrativement au Secrétariat Général de l'Hôtel de Ville.

Une première réunion de la Commission Locale de Concertation Goutte d'Or devrait se tenir avant la fin juin.

## Trois projets inscrits

Trois projets concernant la Goutte d'Or sont d'ores et déjà inscrits dans le projet de convention entre la Ville, l'Etat et la Région pour cette année :

- le réaménagement du Square Léon (2 MF environ),
- l'équipement musical de la rue Fleury (33 MF)
- la pépinière éclatée d'entreprises "Château-Rouge" (1,65 MF).

Bien sûr, cette liste devra rapidement s'étoffer, en intégrant les dossiers non aboutis de l'ancien D.S.Q. (saturnisme, pôle "petite enfance", Centre de Santé, locaux scolaires, ...) et les nouveaux projets à prévoir (secteurs Château-Rouge et Emile-Duployé, renforcement des dispositifs en direction des jeunes et des enfants, etc...).

Ce sera l'un des travaux prioritaires de la Commission Locale de Concertation.

(On trouvera un tableau synthétique des dossiers en cours - ou à prévoir - pages 12 et 13).

# ORGANIGRAMME DU CONTRAT DE VILLE

## • AU NIVEAU DE PARIS

### COMITÉ DE PILOTAGE : instance décisionnelle

#### CO-PRÉSIDENTS :

• **Le Préfet de Région : Joël THORAVAL**  
représenté par :  
le Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris : Jean-Pierre LACAVE  
accompagné des services déconcentrés de l'Etat

• **Le Maire de Paris : Jean TIBÉRI**  
représenté par ses adjoints suivants :  
Didier BARIANI, Anne-Marie COUDERC, Claude GOASGUEN, Michel BULTÉ, Nicole CATALA, Philippe GOUJON, Marie-Thérèse HERMANGE, Françoise de PANAFIEU

#### MEMBRES DE DROIT :

##### • les Maires des arrondissements concernés :

Tony DREYFUS (10ème), Georges SARRE (11ème), Jacques TOUBON (13ème), Pierre REMOND (17ème),  
Daniel VAILLANT (18ème), Roger MADEC (19ème), Michel CHARZAT (20ème)

##### • le Président du Conseil Régional

##### • le Délégué Régional du Fonds d'Action Sociale (FAS)

#### MEMBRES ASSOCIÉS :

- le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- le Directeur Régional de la Caisse d'Allocations familiales (CAF)

### GROUPES THÉMATIQUES PARTENARIAUX : instance administrative

Instances de réflexion et de programmation qui préparent les travaux du comité de pilotage.  
Ils sont co-présidés par un représentant des services de l'Etat et un représentant des services de la Ville

#### • Prévention de la délinquance :

- Etat : M. de Roquancourt (Préfecture de Police)
- Ville : M. Fromion (Délégation Générale Prévention et Protection - DGAPP)

#### • Insertion économique :

- Etat : M. Jean (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi - DDTE)
- Ville : M. Villotte (Délégation à l'Emploi et au Développement Économique)

#### • Santé et Insertion Sociale :

- Etat : M. Fassy (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales - DASS)
- Ville : M. de Legge (Direction Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé - DASES)

#### • Jeunesse-Education :

- Etat : M. Crémadeills (Académie de Paris)
- Ville : M. Béraud (Direction de la Jeunesse et des Sports - DJS)

#### • Intégration des immigrés :

- Etat : Mme Mongellaz (Préfecture de Paris)
- Ville : M. de Legge (Direction Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé - DASES)

#### • Habitat et logement :

- Etat : M. Huchet (Direction Urbanisme et Actions de l'Etat - DUAE)
- Ville : M. Lafouge (Direction de la Construction et du Logement - DCL)

#### • Transport public :

- Etat : M. Getty (Préfecture - chargé de mission foncière)
- Ville : M. Perrin (Direction de la Voirie)

### MISSIONS VILLE : instance de coordination et de suivi

Les Missions ont pour rôle la coordination des actions engagées par les services de l'Etat et les services municipaux ainsi que le suivi du dispositif de la politique de la Ville.

• **Pour l'Etat : Madame KOMPANY** (auprès du Préfet, Secrétaire Général de Paris)

• **Pour la Ville : Madame MARTINEAU** (auprès du Secrétaire Général)  
en liaison avec la Délégation à la Vie Locale et aux Affaires Régionales (Cabinet du Maire)

**Délégué : Louis GRANIER**

## • AU NIVEAU DU QUARTIER

### COMMISSION LOCALE DE CONCERTATION (Goutte d'Or)

#### CO-PRÉSIDENTS :

• **Le Préfet** (Secrétaire Général de la Préfecture de Paris) :  
**Jean-Pierre LACAVE**

• **Un adjoint désigné par le Maire de Paris :**  
**Anne-Marie COUDERC**  
assistée d'un Conseiller délégué : **Vincent REINA**

#### MEMBRES DE DROIT :

- **L'Adjoint au Maire de Paris chargé des quartiers sensibles : Didier BARIANI**
  - **le Maire du 18ème : Daniel VAILLANT**
  - **les Parlementaires concernés (Député et Sénateur)**

#### MEMBRES :

- **les élus du Conseil d'arrondissement** désignés par la Maire de Paris sur proposition du Maire du 18ème :  
**Christophe CARESCHE, Claudine BOUYGUES, Jean-Pierre CAFFET,**  
**Dominique LAMY, Serge FRAYSSE + 2 conseillers RPR/UDF** (désignation en cours)
- **les services de l'Etat et de la Ville, et des institutions associées,** sur invitation des co-présidents
  - **les représentants des associations du quartier,** sur invitation des co-présidents

#### SECRETARIAT assuré par le **CHEF DE PROJET : Eric TATON**

Les chefs de projet sont désignés par la Ville. Ils servent de trait d'union entre les acteurs locaux et les différents partenaires du contrat de ville. Ils s'attachent en priorité aux populations des quartiers. Ils sont rattachés au Secrétariat Général.

### *Et dans les autres sites parisiens :*

Voici la liste des adjoints au Maire de Paris qui co-présideront (avec le Préfet, Secrétaire Général de Paris) les Commissions Locales de Concertation des autres sites parisiens.

#### - 18ème arrondissement

- Cité Charles Hermite : Michel Bulté
- Porte de Montmartre : Françoise de Panafieu

#### - autres arrondissements

- Porte de Saint-Denis/Porte St Martin (10ème) : Philippe Goujon
- La Fontaine au Roi (11ème) : Philippe Goujon
- Porte de Clichy/Porte de Saint-Ouen (17ème) : Françoise de Panafieu
- Curial/Cambrai (19ème) : Michel Bulté
- Belleville (20ème) : Michel Bulté

# Contrat de ville "Goutte d'Or" : le périmètre et les projets en cours

Voici un récapitulatif de tous les projets en cours qui concernent le nouveau périmètre défini du Contrat de Ville Goutte d'Or. Comme on le constatera, de nombreux secteurs ont été définis au cours des années (secteur sud de rénovation, "Château-Rouge", "Émile-Duployé", périmètre OPAH).

Le périmètre élargi du Contrat de Ville permettra sans doute de donner plus de cohérence aux différentes interventions projetées.

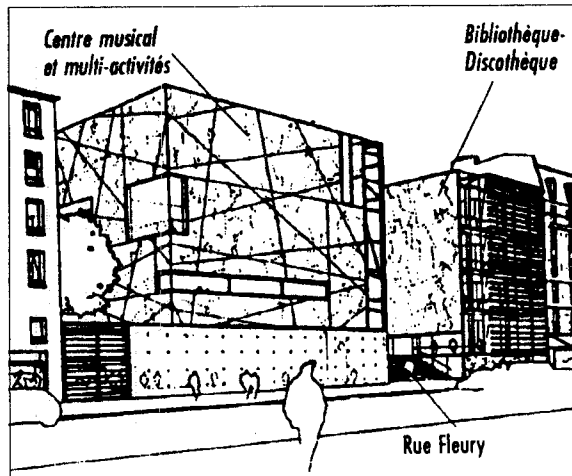
## Projets sur l'ensemble du périmètre

- Résorption du problème du saturnisme par relogement des familles intoxiquées ou par traitement du logement. *En cours - ancien DSQ.*
- Aménagement de l'espace public, après une modification du plan de circulation, afin de faire du secteur un "quartier tranquille" (plus de sécurité, moins de trafic, plus de place aux piétons et aux cycles). *A prévoir - suite étude SEMAVIP.*
- Renforcement des dispositifs associatifs ou publics en direction des jeunes et des enfants pour l'animation et la prévention. *A prévoir.*

## Création (ou réaménagement) d'équipements

- Création d'une pépinière d'entreprises en utilisant les locaux commerciaux vacants de la rue Myrha (projet localisé dans le secteur "Château-Rouge" à destination de tout l'arrondissement). *Projet inscrit CDV.*

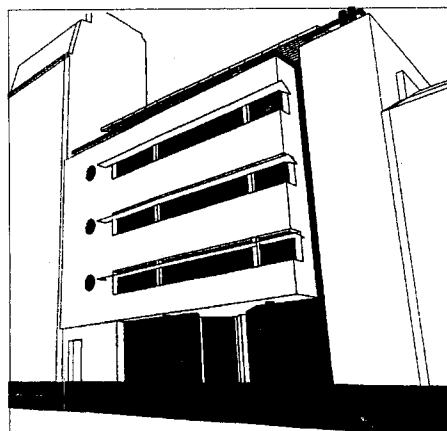
• Création d'un équipement culturel à dominante musicale pour la jeunesse de part et d'autre de la rue Fleury (centre d'animation, studio d'enregistrement et salles de répétition, auditorium, bibliothèque). *Projet inscrit CDV.*



Le futur équipement culturel vu du Bd de la Chapelle (de part et d'autre de la rue Fleury)

- Réaménagement du Square Léon (fermeture de l'emprise du square, création d'un "espace de jardinage" pour des actions éducatives, réaménagement de l'espace tout-petits). *Projet inscrit CDV.*

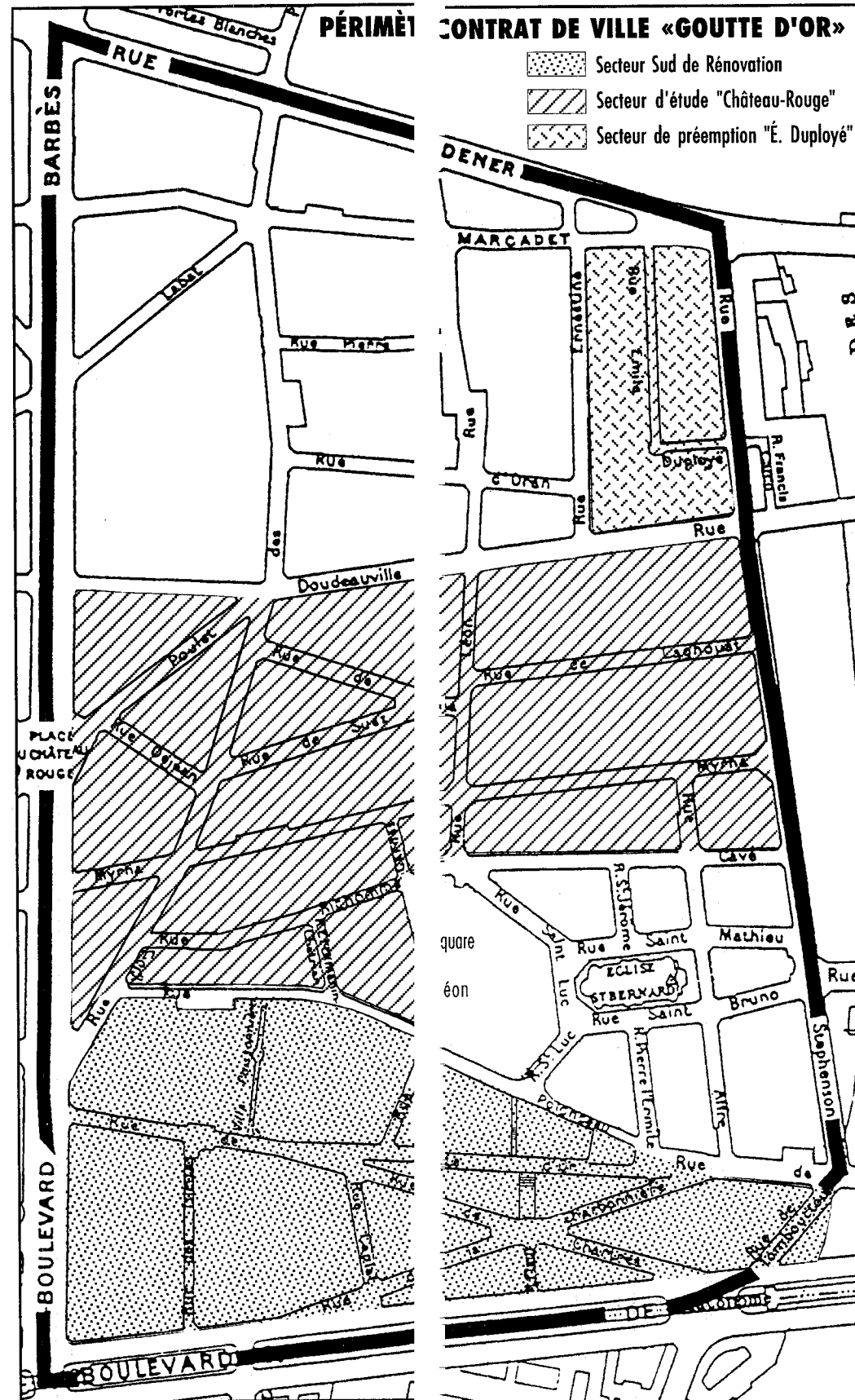
- Réaménagement de la station RATP Barbès (avec création d'un véritable accès côté rue Guy Patin, installation d'escaliers mécaniques, fermeture de la station sur toute son emprise avec suppression des recoins). *En cours - ancien DSQ.*



- Mise en œuvre du "pôle petite enfance" élaboré par la Commission ad-hoc de l'ancien D.S.Q. *A prévoir - ancien DSQ.*

- Construction d'un Centre de Santé rue Cavé (avec P.M.I., Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique, consultations de spécialistes et espace prévention-santé). *En cours - ancien DSQ.*

Le futur Centre de Santé (16/18 rue Cavé)



A la suite de chaque projet, on trouve :  
 CDV = Contrat de Ville / DSQ = Développement Social du Quartier (ancienne convention)  
 SEMAVIP = Société d'Economie Mixte (chargée de l'étude-concertation sur le secteur "Château-Rouge")  
 OPAH = Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat / R.H.I. = Résorption de l'Habitat Insalubre

- Création des locaux scolaires nécessaires pour les enfants du quartier (Pierre-Budin, Goutte d'Or, Richomme, Marcadet, etc...). *En cours - ancien DSQ.*

## Secteur "Château-Rouge"

- Lancement de l'opération d'aménagement mise à l'étude par la SEMAVIP depuis 2 ans (bâti, commerces et espace public). *A prévoir - suite étude SEMAVIP.*
- Définition de règles précises concernant le droit au relogement pour les familles habitant des immeubles à détruire. *A prévoir - ancien DSQ.*
- Meilleure application des règles concernant les étals, l'hygiène, le bruit, le stationnement, etc... *A prévoir.*

## Secteur Sud de Rénovation

- Réinstallation de la mosquée de la rue Polonceau au 96 Bd de la Chapelle (dans les deux premiers niveaux de la parcelle à construire sur les 94, 96 et 98 Bd de la Chapelle). *En cours - ancien DSQ.*
- Relogement des habitants des hôtels meublés (avec, entre autre, la construction d'un immeuble de studettes au 7 rue de Chartres). *En cours - ancien DSQ.*
- Mise en œuvre du droit au retour pour les habitants relogés ailleurs souhaitant revenir dans le quartier. *En cours - ancien DSQ.*
- Application des mesures prévues par la R.H.I. ou la Restauration Immobilière pour les immeubles n'ayant pas répondu aux injonctions (Bât. B2 du 48 Goutte d'Or, 64 Bd de la Chapelle, etc...). *A prévoir - ancien DSQ.*
- Redéfinition du secteur de recrutement de la Crèche des Islettes afin qu'elle puisse accueillir des enfants du quartier. *A prévoir - ancien DSQ.*
- Création de Locaux Collectifs Résidentiels (rue des Gardes et rue de la Goutte d'Or). *En cours - ancien DSQ.*

## Secteur "Emile-Duployé"

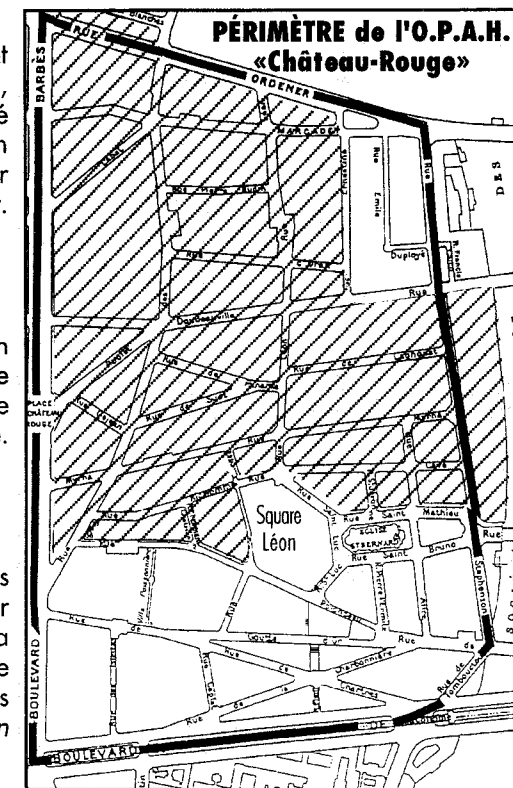
- Définition rapide d'un projet alternatif (crèche, maternelle, square, etc...) au lycée abandonné et lancement d'une Déclaration d'Utilité Publique sur le secteur nécessaire à la réalisation du projet. *A prévoir.*

## Périmètre O.P.A.H.

- Continuation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat "Château-Rouge" lancée en 1995 sur le périmètre ci-contre. *En cours - OPAH.*

## InterServices de Quartier

- Poursuite des différents "pôles-projets" lancés par l'InterServices de Quartier de la Goutte d'Or pour faciliter une meilleure communication entre les Services Publics et les habitants. *En cours - ancien DSQ.*



# Mobilisation pour l'emploi dans le quartier et l'arrondissement

*Après plusieurs mois de travail intensif, les projets sur l'emploi sont en train de se finaliser... Le point sur cette question essentielle pour un quartier très touché par le chômage...*

Fidèle aux orientations dressées par le Contrat de Ville (voir dossier pages 9 à 13), la Goutte d'Or prend à bras le corps les questions d'emploi. Dès la fin de l'année, une "pépinière d'entreprises éclatée", structure chargée d'assurer un soutien immobilier, logistique, juridique et comptable à des entreprises naissantes pourrait voir le jour rue Myrha. Par ailleurs, un coordinateur des initiatives en matière d'emploi - véritable chef de projet emploi pour les sites DSU du 18ème - pourrait être recruté.

## 3015 demandeurs d'emploi recensés à la Goutte d'Or

Il était temps : avec 3105 demandeurs d'emploi en novembre 1995 (peut-être autour de 20% de la population active), le quartier ne signe peut-être pas le record du plus fort taux de chômage dans les quartiers "sensibles", mais se situe toutefois largement au dessus de la moyenne parisienne et d'Île de France. Il était donc logique d'embrayer sur ce qui est devenu à la fois une priorité du gouvernement, des élus parisiens et de la Politique de la Ville.

Partenaire de plus de 25 organismes publics ou associations intervenant à la Goutte d'Or, c'est l'Interservices de Quartier, dont la coordination est assurée par la Salle Saint-Bruno, qui a relevé le gant. Depuis maintenant près de trois ans, il tente sous l'autorité de la Commission Locale de Concertation (ex-CLI) de rassembler et d'harmoniser les énergies à l'œuvre sur le quartier : à travers des groupes de travail thématiques, il mobilise autour de projets concrets des agents locaux de services publics et d'associations (voir PGO n°30).

## Le rôle moteur de l'Interservices de quartier

Parmi ces groupes, le pôle-projet "Insertion Sociale-Emploi" réfléchit depuis dix-huit mois à la problématique de l'insertion à la Goutte d'Or. Ses conclusions - une sorte de cahier des charges répertoriant les initiatives prises et à prendre en matière d'emploi et d'insertion - se fondent sur deux constats :

- les énergies et les structures ne manquent pas : depuis plusieurs années, de nombreux partenaires ont lancé des initiatives ; qu'il s'agisse du club de prévention (l'ADCLJC) qui réfléchit aux moyens d'implanter une régie de quartier ou de structures d'insertion par l'économie (association Intermédiaire comme Eureka par exemple), des projets et des réalisations existent. Mais ces initiatives ont besoin d'être soutenues et fédérées, et surtout mises en relation les unes avec les autres.

- le problème ne consiste pas seulement à mieux former les gens, à les préparer à une entrée sur le marché du travail. Il faut aussi développer les débouchés professionnels. S'il n'y a pas d'emploi au bout, le problème reste entier. Le retour de la croissance n'étant pas dans les prérogatives de l'Interservices de Quartier, c'est donc la piste des "nouveaux gisements d'emploi" - les services de proximité essentiellement - qui a été explorée.

Stimuler l'activité économique, c'est donc une des grandes orientations de ce projet.

Une intention louable qui devrait se doter très vite d'outils à la mesure de ses ambitions.

## Repérer les gisements d'emplois

Support de toutes les initiatives futures, c'est tout d'abord une étude sur les besoins en services de proximité sur le 18ème qui devrait être lancée dans les tous prochains mois. Objectif : repérer des gisements d'emplois, c'est à dire des besoins non couverts en service de proximité pour les entreprises, les commerces, les organismes publics, et bien sûr les particuliers (personnes âgées par exemple). Les besoins ainsi repérés feront l'objet d'une véritable étude de marché, dont les résultats permettront de faciliter la tâche d'entrepreneurs débutants, s'installant dans l'arrondissement. C'est le cabinet Bernard Brunhes Consultants, dont la réputation est à la mesure de son expérience, qui a été retenu par un jury de sélection pour réaliser cette étude. Ses résultats viendront

### Petit lexique de l'insertion

- **Association Intermédiaire** : association qui remplit une fonction d'entreprise d'intérim, mais à vocation sociale. Elle agit sur un périmètre précis et assure un suivi social des personnes qu'elle emploie.
- **Entreprise d'insertion** : même vocation d'insertion sociale et professionnelle mais avec un statut de société et sans restriction géographique.
- **Clause d'insertion** : part dans les marchés publics réservés aux entreprises d'insertion ou aux associations intermédiaires. Dans un appel d'offre, on prêter attention au "mieux-disant social". Le Maire de Paris vient de prendre des engagements en la matière.
- **Plate-forme de mobilisation** : dispositif d'orientation des 16-25 ans à partir de stages de découverte des métiers, mis en place par le Conseil Régional d'Île de France.
- **Régie de quartier** : association qui emploie et rémunère des habitants d'un quartier pour rendre des services (entretien de parties communes, des squares...) à ce quartier. A la Goutte d'Or, possibilités de conventions avec l'OPAC, la direction des Parcs et Jardins.

compléter le repérage des services aux habitants existant sur l'arrondissement, réalisé pour le compte de la Mairie du 18ème.

Le recrutement d'un coordinateur des projets emploi-insertion est un second temps qui paraît indispensable. Exploiter les résultats de l'étude, mettre en relation et conseiller les différents porteurs de projets, établir l'interface avec les - nombreux - circuits institutionnels et de financement, monter de véritables "parcours d'insertion" avec des demandeurs d'emploi, pour les mettre en adéquation avec les emplois d'insertion repérés... autant de missions qui par leur ampleur ne peuvent plus être prises en charge par Moncef Labidi, Coordinateur de l'Interservices. Le recrutement d'un coordinateur - peut-être au troisième trimestre 1996 - devrait par ailleurs marquer l'ouverture d'une sorte de maison du développement économique pour l'arrondissement. Cet "Espaces services pour l'emploi et l'insertion économique du 18ème" devrait être localisé rue Myrha. Ce sera un lieu d'accueil polyvalent dont l'objectif affiché est de "produire et développer une synergie d'action" en matière d'emploi.

### **Création d'une pépinière d'entreprises rue Myrha**

Concrètement, outre le Coordinateur emploi-insertion des trois sites DSU du 18ème, cet espace devrait accueillir la Pépinière d'entreprises.

C'est le dernier axe du plan de guerre contre le chômage à la Goutte d'Or, et l'un des projets les plus concrétisés, puisqu'il est inscrit dans la convention Ville-Région. L'implantation d'une pépinière d'entreprises éclatée est en fait une préconisation de la SEMAVIP, société d'économie mixte chargée des études sur le quartier Château-Rouge. Un bon moyen en effet de redynamiser l'économie de l'arrondissement, tout en occupant une zone urbaine et commerciale un peu sinistrée, l'est de la rue Myrha.

Le principe, c'est de fournir à des entreprises qui démarrent une structure d'accueil temporaire (23 mois

### **Déjà du concret :**

Dans le cadre du pôle-projet emploi-insertion, plusieurs projets ont déjà vu le jour, qui mettent bien en lumière la philosophie de l'Interservices : mettre en relation.

- depuis deux ans, des jeunes du quartier sont employés à EDF-GDF pour remplacer les agents partis en vacances.

- depuis la rentrée, deux jeunes du quartier, employés par l'ADCLJC, nettoient tous les matins les cabines téléphoniques. C'est le fruit d'une convention passée entre le club de prévention et France Telecom. Cette expérience pourrait être étendue à tout l'arrondissement.

### **Ça devrait arriver :**

- une convention entre la RATP et l'ADCLJC pour employer des jeunes du quartier à récupérer, revendre et recycler les cartons dont les commerçants n'ont plus besoin, et dont ils se débarrassent souvent sous le métro aérien ou sur les quais.

### **Ça peut se faire :**

- une régie de quartier ou une entreprise d'insertion, montée par l'ADCLJC. Le club a par ailleurs pour projets de créer des chantiers-écoles pour découvrir les différents corps de métier du bâtiment, et de développer des stands ambulants de vente de beignets.

maximum), à savoir des locaux (400 m2 divisés en une vingtaine de parcelles) à tarifs préférentiels, des services de base (standard, photocopieuse...) et des conseils juridiques et financiers. Pour cette pépinière, un directeur sera recruté pour un quart de temps.

Reste maintenant à faire passer tous ces projets du conditionnel au présent. Lourde mission, qui suppose de se mettre en relation avec de nombreux partenaires institutionnels et financiers. Car bien entendu, ces projets coûtent de l'argent, beaucoup d'argent. Un certain nombre ont déjà répondu très favorablement. A l'heure où le Contrat de Ville entre enfin en application, c'est de bon augure.

## **PARIS GOUTTE D'OR cherche à restructurer et élargir son COMITÉ DE RÉDACTION**

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de ce journal,  
(que ce soit de façon régulière ou occasionnelle)

- en écrivant des articles,
- ou en réalisant des illustrations (photos ou dessins),
- ou en proposant des sujets d'enquêtes,
- ou en participant à l'évolution de la maquette,
- ou en aidant à sa diffusion,...

**alors n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre**  
(téléphoner au 42 62 11 13)

Une première réunion aura lieu le 15 avril à 20 h 30 à la Salle St Bruno.

# Les petites phrases qui font mal...

A nouveau, les petites phrases assassines sur la Goutte d'Or : cette fois-ci, c'est dans un article de "La Croix" sur la violence à l'école. L'article est d'ailleurs plutôt sympathique puisqu'il explique que le Collège Clémenceau arrive à maîtriser le problème... Il faut pourtant qu'au détour de deux phrases, des jugements péremptaires remettent en cause le fond même de l'article.

PGO a réagi aussitôt et - fait rare et à signaler - "La Croix" a publié intégralement cette réaction dans un courrier des lecteurs, ce dont nous remercions la rédaction.

On trouvera les extraits mis en cause de l'article de La Croix (ci-dessous) et la réaction de l'association (à droite).

HOMMES & ÉVÉNEMENTS	
<p><b>Éducation</b> François Bayrou a annoncé jeudi une nouvelle série de mesures en faveur des établissements scolaires dits sensibles. Des dispositions modestes si l'on considère les difficultés auxquelles sont confrontés certains enseignants et qui ont conduit récemment à des mouvements de grève. Pourtant, la violence scolaire n'est pas irréductible, comme en témoigne l'expérience du collège Clémenceau, à Paris</p>	
<h2>L'ÉCOLE À L'ÉPREUVE DE LA VIOLENCE</h2>	
<p>« Hier, une élève a mordu un surveillant jusqu'au sang. La veille, un autre a été surpris avec un pistolet à billes. Ici, la violence existe, on ne peut pas le nier. Mais on la combat, et on la maîtrise ! » Derrière son lourd bureau en bois, Marie-Claude Mezouar frappe du poing. Depuis trois ans, cette élégante femme blonde, principale du collège Georges-Clémenceau, lutte pour que son établissement, classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP), ne bascule pas dans la violence.</p> <p>Un pari fou : le collège est au cœur d'un quartier ghetto de Paris, truffé de dealers de drogue, la Goutte-d'Or : « 20 % des parents sont chômeurs, la moitié des élèves sont en retard scolaire, tous vivent des conditions très difficiles, voire sordides, avoue sans détours le principal. Dès qu'on entre un peu dans leur vie, on se rend compte que la violence est leur lot quotidien. »</p>	<p>Clémenceau devrait flamber. Et pourtant, le collège ne se reconnaît pas dans les violences montrées à la télévision. Ilot de résistance, dans un quartier à la dérive, il s'arc-boute. La violence est bien présente, sourde, latente. Des cars de policiers sont postés devant l'établissement et l'entrée est sévèrement filtrée. Dans les couloirs, les gestes sont brusques, les bouculades permanentes et les insultes fréquentes.</p> <p>La paix est fragile, obtenue au prix d'une discipline inflexible. « On ne laisse rien passer : un retard, une bagarre, une insulte, tout est sanctionné, explique Marie-Claude Mezouar. Ces jeunes ont un besoin absolu de règles, de repères. » Chaque jour se gagne ainsi sur le fil du rasoir.</p>

## RÉACTION DE PGO ADRESSÉE AU DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DE LA CROIX-L'ÉVÉNEMENT

Monsieur,

Au nom de notre association, je tiens à réagir à certains des points évoqués par Emmanuelle Anizon dans son article publié page 2 (3/2/96) sous le titre "L'Ecole à l'épreuve de la violence".

Notre quartier y est qualifié de "quartier ghetto de Paris, truffé de dealers de drogue" et de "quartier à la dérive". Quelle stigmatisation !

Cela nous étonne de la part d'un journal aussi sérieux que le vôtre qu'on puisse utiliser de telles expressions sans aller y voir de plus près.

Vous viendrait-il à l'idée de dire que le XVIème est un ghetto ? Pourquoi alors la Goutte d'Or ? Notre quartier est plutôt populaire, oui... multi-ethnique, oui...(avec une majorité de français), mais ghetto : certainement pas. Que par le biais des dérogations et de l'appel aux écoles privées on ait des classes dans les écoles de notre quartier où presque tous les enfants sont issus de familles d'origine étrangère, c'est un fait : encore faudrait-il l'analyser et ne pas, au détour d'une phrase, porter un jugement lapidaire. En tout cas, cette situation n'a rien à voir avec le "ghetto".

Quant au fait qu'il soit "truffé de dealers de drogue", là encore, la journaliste ne fait pas dans la dentelle. Certes, la Goutte d'Or est l'un des nombreux endroits à Paris où l'on deale. Mais, tout d'abord, il faut savoir que le deal n'est pas organisé ni pratiqué par des habitants. Le quartier est sacrifié sur ce point à une stratégie policière... ce qui permet à d'autres endroits de mieux vivre. Quant au mot "truffé", il faudrait rassurer vos lecteurs. La drogue, on en trouve certes, mais pas à tous les coins de rue comme pourrait le laisser penser cette expression.

Enfin, "quartier à la dérive" : c'est le bouquet ! C'est tout simplement une contre-vérité. Depuis plus de 10 ans, une opération de rénovation d'envergure a été entamée ici, et s'étend peu à peu au Nord du secteur (Château-Rouge). La vingtaine d'associations de ce quartier vivant y participent en partenaires responsables. De nombreuses réalisations ont vu le jour tant sur le bâti que sur la santé, l'école, les loisirs, l'insertion sociale et professionnelle, etc...

L'auteur de l'article a peut-être été influencée par les propos tenus par l'administration du Collège. Mais un journaliste digne de ce nom doit recouper et vérifier. Certes, l'objet de l'article n'était pas de présenter notre quartier... mais c'est encore plus grave, quand, au détour de deux phrases, on lui règle son compte de cette façon !

Merci de bien vouloir faire écho de cette lettre à vos lecteurs...

# Trois rendez-vous d'ici l'été

*Du "Dix-huitième : tout un poème" à la "Goutte d'Or en Fête" en passant par les "Ateliers Portes Ouvertes" de Goutte d'Or Carré d'Art, le quartier connaîtra une intense activité culturelle d'ici la fin de ce trimestre...*

## Le Dix-huitième : tout un poème

Il s'agit d'une initiative nouvelle prise par "Les Parvis poétiques", une association qui cherche depuis 1982 à "inventer des lieux (réels ou symboliques) et des moments propices à la rencontre de ceux qui font profession d'écrire, et de tous ceux qui, soit ont la passion des textes et des mots, soit sont exclus des vecteurs traditionnels de la littérature". Depuis sa création, "Les Parvis Poétiques" ont organisé différentes manifestations dans toute la France, dont "Une heure avec..." à la Halle Saint-Pierre. "Le Dix-huitième : tout un poème", ce sera 4 jours d'animations, de lectures, de rencontres, de spectacles, d'expositions qui se tiendront un peu partout dans les quartiers de l'arrondissement du 30 mai au 2 juin, dont certaines à la Goutte d'Or (Salle St Bruno, 54 rue Myrha, Lavoir Moderne Parisien, etc...).

Une initiative très intéressante à laquelle participeront des grands noms de la poésie (Seamus Heaney, Alvaro Mutis, Bernard Noël, Andrée Chédid, Adonis, Tahar Bekri, Mohammed Dib, Gao Xingjiang,....).

**Contacts : Marc Delouze**

**Les Parvis Poétiques - 70 rue des Martyrs - 18ème**

**Tél. : 42 51 64 28**

## Ateliers Portes Ouvertes

### Goutte d'Or Carré d'Art

Ce sera cette année autour du week-end du 15-16 juin que se tiendra cette nouvelle édition de cette manifestation qui est désormais attendue par de nombreuses personnes et qui permet à des centaines de Parisiens de découvrir notre quartier, ses richesses parfois cachées et sa création artistique.

Saluons au passage l'association organisatrice "Goutte d'Or Carré d'Art" qui a pris l'initiative de multiplier les manifestations durant l'ensemble de l'année. Ce fut le cas notamment au début du mois de mars avec la tenue de l'exposition "Les carrés du Carré" dans les salons de la Mairie du 18ème et qui a connu un très beau succès.

**Goutte d'Or Carré d'Art**

**abs Atelier Pascal - 79 rue des Poissonniers - 18ème**

**Tél. : 42 52 85 14 ou 42 23 33 34**

## Goutte d'Or en Fête 96

Quant à la 11ème édition de la "Goutte d'Or en Fête", elle aura lieu du 28 juin au 7 juillet. Les associations organisatrices travaillent d'arrache-Pied à la préparation du programme. Rappelons que toutes les personnes qui souhaitent se joindre à elles sont cordialement invitées à le faire.



A l'image de ce qui s'est fait l'an passé avec le Cirque, une soirée de magie sera organisée avec la participation de jeunes du quartier qui auront suivi une initiation pendant plusieurs semaines.

D'autres projets verront peut-être le jour, comme l'organisation d'un repas de quartier, d'un méchoui, etc... Mais, il est encore trop tôt pour pouvoir rentrer dans les détails.

Quant à la programmation musicale, elle s'élabore peu à peu, difficile compromis entre les goûts et les désirs des uns et des autres et des possibilités financières.

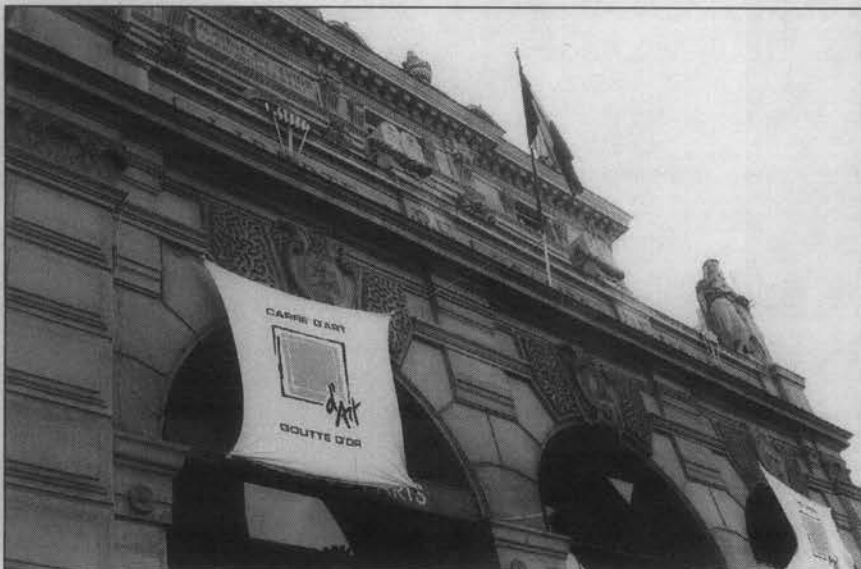
Ce qui est sûr, c'est que quand on revoit aujourd'hui la liste des artistes invités au long des années, on constate que nombre d'entre eux, pas forcément très connus à l'époque, ont "éclaté" par la suite. Citons pour mémoire : Cheb Mami, les Moskokids, Sawt al-Atlas, la chorale des Chérubins (qu'on voit très fréquemment dans les programmes télé), Henri Dikongué, etc...

On peut donc avoir confiance : la qualité, la chaleur et la passion seront encore au rendez-vous.

**Goutte d'Or en Fête - abs : Salle St Bruno**

**9 rue St Bruno - 18ème**

**Tél. : 42 62 11 13**



La façade de la Mairie du 18ème avec le Carré d'Art durant la tenue de l'exposition "Les carrés du Carré"



# Georges Haussmann, Préfet de la Seine, et la Goutte d'Or

Une date fondamentale de l'Histoire de Paris sous le second Empire (1852-1870) : le 1er janvier 1860, Paris se voyait annexer les communes suburbaines formant sa couronne, et de ses douze arrondissements, il passait à 20. Dans le cas de notre 18ème, étaient essentiellement annexées à Paris les communes de Montmartre et de la Chapelle.

Ce rattachement était l'œuvre de Georges Haussmann, Préfet de la Seine, obtenu des Corps Constitués malgré de vives oppositions, une grande partie de la population de niveau modeste - particuliers, petits artisans et industriels - ayant trouvé extra-muros des conditions d'existence moins coûteuses au delà des murs d'octroi et de leurs taxes multiples.

## Un tissu urbain déjà constitué

On peut se demander quelle part a prise Haussmann dans le remaniement du quartier de la Goutte d'Or, et plus généralement dans le périmètre délimité aujourd'hui par le boulevard Barbès, le boulevard de la Chapelle, la rue Marx-Dormoy et la rue Doudeauville. Car, dans d'autres arrondissements parisiens nouveaux, il y eut de gigantesques travaux de création et d'aménagement urbains qu'on ne trouve ici que modestement.

Certes, il y eut, en dehors de la création de la rue Custine au départ du carrefour Château-Rouge, et de quelques travaux de voirie au niveau Poissonniers-Barbès actuel, la construction de l'église Saint-Bernard de la Chapelle entre 1858 et 1862, et les rues qui l'encadrent ; ce qui montre d'ailleurs que, dès avant le «rattachement», le Préfet de la Seine se préoccupait déjà du Paris extra-muros...



L'immeuble à l'angle des rues Stephenson et Laghouat



Le 24 rue Doudeauville

Mais, si l'on examine l'influence du rattachement en s'appuyant sur le style et l'âge des immeubles qui bordent les rues, on est frappé par le très petit nombre de constructions du légendaire style "haussmanien" à la Goutte d'Or et ses voisinages.

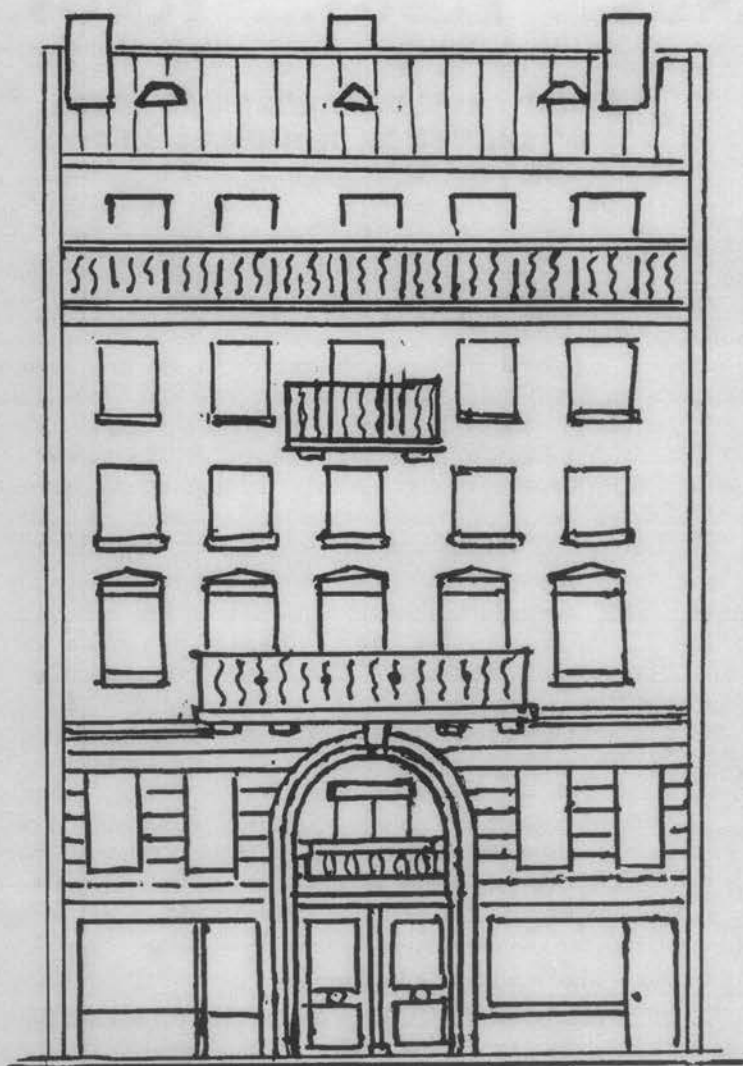
C'est que, contrairement à bien des localités de la couronne qui étaient souvent de simples villages à la viabilité quelquefois indécise, notre quartier était déjà pourvu d'un réseau de rues, telles que, par exemple, la rue de la Goutte d'Or, la croix de Saint-André de Trutat de Saint-Ange (Charbonnière et Chartres), la rue Myrha (alors rue de Constantine) bordées d'immeubles, souvent même dits «de rapport», et qui limitèrent ainsi les interventions du Préfet. C'est pourquoi l'examen des façades ne permet d'identifier que fort peu d'immeubles entrepris ou terminés entre 1860 et 1875.

## Le légendaire immeuble haussmanien

On trouve cependant de ci-de là (36/38 rue de la Goutte d'Or, carrefour Myrha-Stephenson, chevet de Saint-Bernard, carrefour Poissonniers-Poulet, par exemple) des spécimens d'un type d'immeubles que le Préfet de la Seine avait pratiquement imposé - par réduction des taxes municipales - dans le tout-Paris intra-muros.

La vue en élévation (page de droite) fait ressortir comment, suivant les instructions de Napoléon III, les classes sociales pouvaient cohabiter dans le même immeuble :

- au rez de chaussée, les commerces ;
- au dessus, distingué par une série de rainures horizontales (les "bossages"), de petits studios pour célibataires, réputés de joyeuse compagnie : c'était l'entresol. Au centre, la loge de la concierge, et sa balustrade, sous son arc en plein cintre, assurant la surveillance de l'immeuble ;
- au dessus, l'étage des grands bourgeois, avec leur balcon et leurs fenêtres à fronton ;



Haussmann voyait dans cette répartition verticale un "creuset" où, toutes classes confondues, pouvait se développer une harmonieuse émancipation sociale. On était loin des ghettos d'aujourd'hui et de leurs cités maudites...



Le 43 rue Stephenson.

Ci-dessous, la plaque de l'architecte : A. Rebol, 1871



- au second étage «au dessus de l'entresol», bourgeois anonymes à revenus moyens ;
- au troisième étage, un balcon : destiné aux jeunes ménages bourgeois d'avenir ;
- au quatrième, le grand balcon, pour les familles nombreuses ;
- sous les toits, des chambres individuelles étaient réservées aux domestiques et aux «artistes» (musiciens, écrivains et... assimilés...).

Ainsi, les suites de l'annexion de 1860 ont laissé à la Goutte d'Or peu de traces sur le plan de l'urbanisme et du bâti ; façades lisses sous enduit, et volets extérieurs d'avant le second Empire sont toujours en majorité devant les façades cossues en pierres de taille apparentes du «baron Haussmann». Doit-on y voir, dans ce quartier une leçon entre démolitions et réhabilitations ?



Immeuble à l'angle des rues Saint-Mathieu et Stephenson

Maurice FAVRE

## ■ UN RAPPORT SUR L'ÉCONOMIE DE LA DROGUE À PARIS (et à la Goutte d'Or)

L'Institut de Recherche en Épidémiologie de la Pharmacodépendance (IREP) vient de publier un rapport très pointu sur la consommation et la vente de drogue à Paris intitulé : "Étude sur l'économie souterraine de la drogue : le cas de Paris". L'Espace Documentaire de la Salle Saint-Bruno en a fait l'acquisition et le document y est désormais consultable. En voici la présentation faite par la dernière "Lettre de l'Espace Documentaire" (occasion de signaler au passage l'existence de cette intéressante Lettre mensuelle qu'on peut se procurer gratuitement à la Salle Saint-Bruno) :

Les chercheurs de l'IREP se sont penchés minutieusement sur les différents aspects de ce marché particulier : les acteurs (consommateurs et réseaux de vente), les lieux et les prix. Leur travail s'est structuré autour de l'étude de l'axe place Clichy-Nation. La Goutte d'Or occupe comme on l'imagine une place importante et fait l'objet de plusieurs paragraphes.

La vente de l'héroïne dans la rue connaît un véritable développement à partir de 1974. Dès lors, la Goutte d'Or au même titre que Belleville, l'Îlot Chalon, la rue de l'Ouest et Pigalle, va accueillir une partie du trafic. La fermeture de l'Îlot Chalon et la rénovation de la rue de l'Ouest dans les années 80 va concentrer la revente de l'héroïne à la Goutte d'Or.

Depuis le début des années 90, le trafic de drogue a connu des mutations. Tout d'abord en se diversifiant : le crack et les médicaments représentent aujourd'hui une part conséquente des produits vendus. Mais aussi en s'éparpillant : les revendeurs et les consommateurs ont une plus grande mobilité ; les lieux de la drogue à Paris fluctuent désormais très rapidement.

Au moment de l'enquête (mais elle est semble-t-il déjà en partie démodée), la partie au sud de la rue Doudeauville était très largement spécialisée dans l'héroïne, la revente du crack étant cantonnée la nuit au niveau de la rue Marcadet et Ordener. Cette "spécialisation" est due à l'action des dealers d'héroïne agissant sur le quartier, qui ont repoussé les consommateurs et vendeurs de crack.

À la Goutte d'Or, le deal s'appuie sur des réseaux structurés, implantés le plus souvent hors de Paris. Ils utilisent le quartier pour écouler leur marchandise et se servent pour le deal de rue de "kamikazes", immigrés clandestins, exclus sociaux, jeunes en échec scolaire, qui prennent beaucoup de risques et gagnent peu d'argent.

Les auteurs de l'enquête font nettement la distinction entre les lieux d'échanges d'informations (angle rue Léon-rue Myrha, Poissonniers-Myrha) et les lieux de transaction, plus éloignés, souvent hors du quartier. On compte toutefois quelques squatts de deal : "la cave" rue Marcadet, le "squatt du Chinois" rue des Poissonniers et rue Emile Duployé.

Enfin, il faut noter que l'héroïne la plus couramment vendue est de mauvaise qualité (grise et granulée) et que le gramme s'y échange entre 400 et 800 Francs.

**IREP** (Laboratoire associé au CREDA de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales)

45 rue des Saints-Pères - 75270 Paris Cedex 06

Tél. : 46 07 10 29 (Prix du rapport : 100 FF)

## ■ STEP : BON DÉMARRAGE DU LOCAL D'ÉCHANGE DE SERINGUES D'EGO

Lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'association EGO (Espoir-Goutte d'Or), un premier bilan a été fait de l'ouverture de STEP (Seringues Tampons, Eau, Préservatifs), le local d'échange de seringues, d'information et de prévention qu'EGO a ouvert début novembre au 56 Bd de la Chapelle.

Ce local s'est ouvert sans poser de problème aux habitants, grâce aux nombreux contacts pris par l'équipe avec les riverains immédiats et les associations locales pour les informer du projet, les inviter à l'inauguration et à des journées "portes ouvertes". D'ailleurs, de nombreux habitants passent régulièrement dire bonjour ou s'informer sur tel ou tel problème concernant la toxicomanie, le SIDA, les hépatites ou toute autre question de santé.

C'est progressivement que STEP se fait connaître des usagers de drogue : 79 passages en novembre (soit 26 personnes différentes) et 185 passages en décembre (avec 38 personnes nouvelles). À noter qu'environ 40 % des utilisateurs du local sont originaires du quartier et que le nombre de seringues usagées rapportées atteint presque 50 % du nombre de seringues données, ce qui est un bon démarrage. STEP, ce n'est donc pas seulement "un pas de plus vers la réduction des risques" (pour l'usager de drogue), mais c'est aussi une structure qui devrait permettre aux habitants de trouver de moins en moins de seringues usagées dans les escaliers ou les lieux publics.

**STEP - 56 Bd de la Chapelle**

**Local ouvert tous les jours de 19 h 30 à 23 h 30**

**EGO - 11 rue Saint-Luc - 42 62 55 12**

## ■ CENTRE DE SANTÉ DE LA RUE CAVÉ

Les travaux de construction du Centre de Santé (au 16/18 rue Cavé) qui auraient dû commencer au mois de mars, ont pris un peu de retard, du fait notamment du décès subit de l'architecte du projet (Michel Rivière).

C'est en mai prochain que les travaux seront lancés, et le Centre de Santé devrait en principe ouvrir ses portes pour la rentrée scolaire 1997.

Le coordinateur du futur Centre vient d'être nommé : il s'agit de Madame Bouyer (qui était déjà en fonction à la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Ville - DASES). Nous lui souhaitons la bienvenue !

Comme son titre l'indique, elle aura pour mission non seulement de coordonner l'action des différentes structures qui seront localisées dans le Centre (P.M.I., C.A.P.P., consultations de spécialistes, Espace Santé,...), mais aussi d'organiser la vie de l'espace du rez-de-chaussée en lien avec les associations spécialisées, les professionnels de santé, etc... pour en faire un réel centre d'information et de prévention santé en direction de toutes les catégories de la population du quartier.

Le fait qu'elle soit nommée plus d'un an avant l'ouverture du Centre est une très bonne mesure, car, ainsi, elle aura le temps nécessaire à affiner le projet en partenariat avec les personnes et les structures intéressées.

## **SECTEUR «ÉMILE-DUPLOYÉ» : UNE PROJET À DÉFINIR VITE !**

Parmi les dossiers que la Commission Locale de Concertation Goutte d'Or devra aborder en urgence, celui du secteur «Émile-Duployé» : on sait en effet que le projet de construction d'un lycée (qui avait motivé les nombreuses préemptions réalisées sur place par la Ville) est maintenant passé à la trappe. Or, aujourd'hui, dans ce périmètre, la situation se dégrade rapidement, et si l'on reste encore longtemps dans le flou, la dégradation ira en s'accroissant. Plusieurs immeubles ou appartements ont été squattés. D'autres n'ont pas d'eau (alors que des familles y habitent). Des parkings (pourtant bien utiles) ont été neutralisés alors que des riverains souhaiteraient les utiliser,...

Bref, il faut rapidement qu'un nouveau projet soit défini : école maternelle, crèche et espace vert seraient les bienvenus dans cette partie du quartier (c'est d'ailleurs ce que souhaite, du moins pour la maternelle et la crèche, la Mairie du 18ème). Une fois le projet défini en concertation, il faut préciser exactement l'emprise nécessaire à sa réalisation et lancer une Déclaration d'Utilité Publique uniquement sur les bâtiments vraiment nécessaires ainsi que sur les immeubles insalubres. Quant aux autres, il n'y aurait plus de raisons de les exproprier... Espérons que nous serons entendus et que d'ici la fin 96, après le temps nécessaire aux études et à la concertation, l'avenir de ce secteur sera fixé !

## **SECTEUR «CHÂTEAU-ROUGE» : LA RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION JOUE L'ARLÉSIENNE**

C'est en principe en décembre dernier que devait avoir lieu la réunion publique de concertation qui devait marquer l'aboutissement des deux années d'étude et de concertation menées par la SEMAVIP sur ce secteur central du quartier.

L'hiver a passé, le printemps est arrivé et toujours pas de réunion programmée ! Différentes raisons complexes et propres à l'organisation interne de la Ville de Paris semblent expliquer ce retard qui s'accumule. Mais là aussi, les habitants s'impatientent.

Espérons que l'arrivée d'Anne-Marie Couderc comme Présidente de la Commission Locale de Concertation Goutte d'Or permettra à l'opération de sortir de son état d'hibernation prolongée !

## **SECTEUR SUD DE RÉNOVATION : PLUS DE 100 LOGEMENTS BIENTÔT LIVRÉS PAR L'OPAC**

C'est au cours des mois à venir que les immeubles de la rue des Gardes, ainsi que celui du 40 Goutte d'Or, vont être livrés. Pour la première fois, le nombre de logements livrés va dépasser largement les besoins opérationnels en relogement. PGO est donc intervenu auprès de l'OPAC pour qu'on utilise ce "surplus" au bénéfice :

- des habitants relogés provisoirement dans de vieux bâtiments préemptés du secteur Château-Rouge,
- des habitants ayant été relogés ailleurs dans Paris et souhaitant bénéficier du droit au retour dans le quartier,



La rue Émile-Duployé aujourd'hui

- des habitants relogés dans le secteur qui souhaiteraient échanger leur logement du fait de l'évolution de la taille de leur famille (logement plus grand ou plus petit).

De même, PGO a plaidé pour qu'on en profite pour accélérer le relogement des habitants des hôtels meublés, notamment des quelques familles qui y restent.

Quant à la situation des familles hébergées dans les deux hôtels à détruire du Bd de la Chapelle (Palacia et Ibis), demande a été faite pour que l'opération soit l'occasion de les faire enfin accéder à un vrai logement, ce qui leur permettrait de vivre dignement et économiserait beaucoup d'argent versé par la Collectivité Publique (prise en charge partielle du montant de l'hôtel par le Centre d'Action Sociale).

Dans le cas de l'un de ces hôtels (86 Bd de la Chapelle), c'est en principe à la fin avril que les familles sont "priées" de partir : les décisions urgent donc !

## ADIEU CHEIKH !

C'est le 7 février qu'**Abdelhamid Zebentoute** a été accompagné par sa famille et ses amis, sous la neige, à sa dernière demeure, au cimetière parisien de Thiais.

Celui qui s'appelait lui-même "l'imam sans mosquée" était une figure populaire de la Goutte d'Or. Sa gandoura blanche et sa longue barbe signalaient sa présence dans la plupart des événements de la vie du quartier (on le voit sur la photo ci-contre assister au Cross de la Goutte d'Or en Fête 1993, en compagnie de Guillaume de Broglie, l'ancien curé de St Bernard) qu'il ne souhaitait manquer pour rien au monde.



Photo : M. H. GODARD / AIDDA

Féru de théologie, de mysticisme, mais aussi curieux de tout ce que la science découvrait, il savait captiver son auditoire. Il restait très attentif aux plus pauvres, et vivait dans une grande simplicité, lançant un projet nouveau par jour.

Ses problèmes respiratoires ne lui ont pas permis de continuer à habiter rue Caplat, et c'est à la Maison d'Accueil des Personnes Âgées de la rue Laghouat qu'il a terminé une existence riche et passionnée, marquée par sa foi, sa tolérance et son ouverture aux autres. Adieu Cheikh !

### ■ ACCUEIL GOUTTE D'OR : DÉPART DU SECOURS CATHOLIQUE ARRIVÉE DE SOLIDARITÉ SAINT-BERNARD

Dans notre numéro 35, nous présentions le travail important réalisé sur le quartier par Accueil Goutte d'Or, antenne du Secours Catholique ("L'insertion au féminin"). Depuis, pour des raisons internes de restructuration, le Secours Catholique a décidé de se désengager à partir du 30 juin prochain. Aussitôt la nouvelle connue, les bénévoles, les responsables de la Paroisse St Bernard et des habitants du quartier se sont mobilisés et ont créé une nouvelle association ("Solidarité Saint-Bernard") dont le but principal est de reprendre l'ensemble des activités et des salariés d'Accueil Goutte d'Or.

Les négociations entre la nouvelle association et le Secours Catholique sont toujours en cours, et devraient aboutir à une "passation" en douceur. Bien sûr, la question essentielle est celle du financement (le Secours Catholique participait pour environ 600.000 F par an aux actions d'Accueil Goutte d'Or, et est propriétaire du local du 10 rue des Gardes). Les premiers contacts pris par Solidarité Saint-Bernard auprès des financeurs se sont révélés plutôt encourageants. A suivre donc...

**ACCUEIL GOUTTE D'OR**  
10 rue des Gardes - 42 51 87 75

### ■ PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

L'A.D.C.L.J.C. (club de prévention du quartier) vient de lancer une permanence juridique gratuite, tenue par des avocats tous les 1er et 3ème samedis du mois au 8 rue Léon (droit civil, pénal et administratif).

Attention : nécessité de prendre rendez-vous en téléphonant au 46 07 61 64 le mercredi de 14 h 30 à 17 h.

**A.D.C.L.J.C.**  
5/7 rue Ordener - 46 07 61 64

### ■ PILIER D'ANGLE CRÉE UN CENTRE D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE

L'entreprise d'insertion "Pilier d'Angle" (qui était auparavant sise rue Affre et qui a déménagé rue de Trétaigne) a décidé de créer un Centre d'Adaptation à la Vie Active (CAVA) afin de "permettre à des personnes fortement désocialisées de devenir capables de s'assumer en tant que salariés, c'est à dire de leur remettre le pied à l'étrier pour qu'elles puissent bénéficier pleinement d'un contrat d'insertion ultérieur".

**PILIER D'ANGLE**  
7 rue de Trétaigne - 42 62 80 54

## CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARIS GOUTTE D'OR

C'était le 21 mars dernier. Tous les adhérents de l'association avaient été convoqués pour débattre des rapports moral et financier de PGO, préciser les priorités pour l'année à venir et renouveler la moitié des membres du Conseil d'Administration.

C'est à l'unanimité que le rapport d'activités et les comptes ont été adoptés. Parmi les priorités retenues : le secteur Emile-Duployé, la suite de la procédure sur Château-Rouge, le saturnisme, l'arrêt de la dégradation de la rue Myrha, les aménagements de l'espace public, le devenir du bâtiment B2 du 48 Goutte d'Or, la restructuration du Comité de rédaction du journal, etc...

Cinq membres du Conseil d'Administration étaient démissionnaires. Sept adhérents les ont remplacés (dont certains étaient anciens administrateurs), ce qui fait que le Conseil d'Administration comporte 12 membres. Pas de modification pour le Bureau de l'association.

Deux groupes de travail ont été relancés, en essayant de faire qu'ils regroupent des noyaux plus stables : Château-Rouge et Cadre de vie/espace public. Pour ces deux groupes de travail, nous attendons l'organisation de deux réunions (la réunion publique de concertation suite à l'étude de la SEMAVIP sur Château-Rouge et une concertation sur le plan de circulation et les aménagements de voirie).

D'autre part, un petit groupe a été chargé de suivre de façon régulière tout ce qui concerne l'action relevant de la police dans le quartier.

Rappelons ici que l'association PARIS GOUTTE D'OR a pour buts (d'après ses statuts) :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or, délimité par le Bd de la Chapelle, le Bd Barbès, la rue Ordener et la rue Marx-Dormoy.

- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.

- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

Tous les habitants du périmètre défini dans ces statuts peuvent adhérer et participer aux différentes activités de l'association. Ils reçoivent, en plus de ce trimestriel, une Lettre mensuelle et plusieurs circulaires internes.

On peut aussi seulement s'abonner et ainsi recevoir le trimestriel et la Lettre mensuelle (mais pas les circulaires).

**S'ABONNER**  
**C'est le meilleur moyen de s'informer !**

**ADHÉRER**  
**C'est le meilleur moyen de faire entendre sa voix !**

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

## ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

### ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

### ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

### BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Tél. : .....

Code Porte : ..... (pour portage à domicile)

### • ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

### • ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• **Ci-joint :** un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :

Vient de paraître :

Brahim CHANCHABI

## CITES ET DIVERSITES : L'IMMIGRATION EN EUROPE



Scène de rue, quartier populaire, Rome 1992 (Photo : B. Chanchabi)

*Douze villes d'Europe, des hommes et des images...*

*Ce parcours photographique nous invite à regarder vivre douze grandes métropoles européennes au rythme de l'immigration.*

*D'anciennes villes de départ sont devenues villes d'accueil ou de transit, et nombre d'entre elles doivent leur dynamisme aux mouvements migratoires.*

*Pour un jour, un mois, une vie, des hommes et des femmes passent ou tentent de s'installer et, quand ils le veulent, le peuvent, cherchent à quitter leur fragile statut d'immigré pour celui de citoyen.*

*Inéluctablement, entre légalité et clandestinité, intégration et exclusion, enracinement et transit, avec les autres habitants, ils inventent les cités de la diversité, l'Europe du long terme, celle qui sait s'enrichir du travail, de la culture, des traditions, de la jeunesse des immigrants.*

**Un livre de 176 pages, 160 F - Co-édition : AIDDA éditions/SYROS - disponible à l'AIDDA - 21 rue Simart - Paris 18ème**